Conseil communal de Vufflens-la-Ville Rapport de la Commission des finances

Préavis municipal n°9/2025 Arrêté d'imposition 2026

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers.

La Commission des Finances, composée de :

- Monsieur Jean-Claude Bersier président
- Monsieur Jean-Paul Carrard
- Monsieur Joseph Vanderweckene
- Monsieur Patrick Vigouret
- Monsieur Alex Lussignoli

a été sollicitée par la Municipalité pour étudier le Préavis municipal n°9/2025 concernant l'arrêté d'imposition 2026.

Lors d'une réunion qui s'est tenue lundi 01 septembre 2025, la Commission a eu l'occasion de rencontrer la Municipalité, à savoir Monsieur Olivier Duperrut, Madame Caroline Jaugey, Monsieur Pascal Berchier et Monsieur Hans Ulrich Wehrli. La Commission tient à lui exprimer ses remerciements pour la présentation du préavis et ses enjeux. Les réponses apportées aux questions soulevées durant la séance n'appellent pas de commentaire supplémentaire particulier de la part de la Commission dans le présent rapport.

Position de la Commission des finances

En conclusion, la Commission des finances, à l'unanimité, confirme que, pour ce qui concerne l'aspect strictement financier, le préavis 9/2025 peut être accepté par le Conseil communal tel que présenté par la Municipalité.

Vufflens-la-Ville, le 29 septembre 2025

Jean-Claude Bersier

Jean-Paul Carrard

Joseph Vanderweckene

Patrick Moouret

Alex Lussianol